CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU

MODIFICATION DU PLU

Dans le cadre de la modification du PLU, une enquête publique se déroulera du 11 octobre au 13 novembre.
Présence du commissaire enquêteur, M. Jean-François GUILLERMIN, en mairie, les jeudi 25 octobre, de 10h00 à 12h00 et mardi 13 novembre, de 15h00 à 18h00.
Le dossier sera consultable en mairie et sur le site internet.

ASSAINISSEMENT

Un relevé a été réalisé pour le projet d'extension du réseau d'assainissement à Montclair et aux Fontanettes.
A compter du 1er janvier 2019, la compétence assainissement reviendra à la CA3B. Afin d'uniformiser les frais de personnel sur l'ensemble des communes et par solidarité, il y aura une augmentation de 4 centimes par m3.

PERSONNEL

Mme Pascale PAGNEUX, actuellement en arrêt maladie est remplacée par Mme Anaïs FAZILLEAU.

PROJET DE FUSION DES SYNDICATS DES EAUX

Le maire informe le conseil municipal du projet de regroupement des 4 syndicats des eaux, Moyenne Reyssouze, Bresse Revermont, Saint-Amour Coligny et Ain Suran Revermont, pour donner un nouveau syndicat, le syndicat Bresse Suran Revermont. Le siège sera établi à Marboz.
Le conseil municipal donne son accord à la majorité.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

➢ Aménagement

Gymnase : le conseil a voté à l'unanimité l'emplacement du projet : il sera construit au clos Ferrier.

➢ Finances : le conseil a donné son accord pour contracter un emprunt à la Caisse d'Epargne pour un montant de 300 000 €, sur une durée de 15 ans, afin de financer les travaux de la boulangerie.

➢ Voirie

• L'enfouissement de la ligne électrique à proximité de l'école sera réalisé prochainement.

• Certains chemins communaux ont subi de gros dégâts suite aux orages, ils ont été remis en état.
• Mise aux normes de la salle polyvalente : aménagement des sanitaires, création d'une rampe PMR.
• Un abri bus sera installé aux Coupées par les parents, la commune finance les matériaux.
• Le conseil accepte une demande d'installation d'un parc de loisirs (structures gonflables) dans le clos de la cure du 17 au 21 octobre.
• Le conseil autorise Bresse Trikes à utiliser le parking de la cure pour garer les véhicules lors des journées portes ouvertes les 29 et 30 septembre.

➢ Social, info
Un compte-rendu des AG du P'tit Resto, du sous des écoles et de la Lyre Bressane est donné.

QUESTIONS DIVERSES
• Inscriptions sur les listes électorales : à partir du 1er janvier 2019, elles pourront se faire tout au long de l'année. Le contrôle des listes sera effectué par une commission composée d'un élu et d'un représentant de l'INSEE. Monsieur André CANARD est désigné pour y siéger.
• Logements communaux : 1 logement T2 au-dessus de l'ancienne mairie, et 1 logement T3 au clos Fontanel seront disponibles.

FOISSIAT, le 27 septembre 2018.

Le Maire,

MAIRIE DE FOISSIAT
AIN